

Avis et communications

AVIS DIVERS

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Avis relatif aux prix de spécialités pharmaceutiques publiés en application des articles L. 162-16-5 et L. 162-16-6 du code de la sécurité sociale

NOR : SSAS1835114V

En application de la convention entre le comité économique des produits de santé et la société LFB-BIOMEDICAMENTS et en application du premier alinéa de l'article L. 162-16-5 du code de la sécurité sociale, les prix de cession hors taxes aux établissements de santé pour les spécialités ci-après sont :

A compter du 31 décembre 2018

Code UCD	Libellé	Laboratoire exploitant	Prix de vente HT par UCD aux établissements de santé (en €)
34008 921 137 1 5	ACLOTINE 100 UI/ml, 10 ml poudre et solvant pour solution injectable	LFB- BIOMEDICAMENTS	949,400
34008 921 138 8 3	ACLOTINE 100 UI/ml, 5 ml poudre et solvant pour solution injectable	LFB- BIOMEDICAMENTS	473,760

En application de la convention entre le comité économique des produits de santé et la société LFB-BIOMEDICAMENTS et en application de l'article L. 162-16-6 du code de la sécurité sociale, les tarifs de responsabilité des spécialités mentionnées ci-dessous, et figurant sur la liste prévue à l'article L. 162-22-7 du même code, sont ceux figurant dans le tableau ci-après majorés de la TVA :

A compter du 31 décembre 2018

Code UCD	Libellé	Laboratoire exploitant	Prix de vente HT par UCD aux établissements de santé (en €)
34008 921 137 1 5	ACLOTINE 100 UI/ml, 10 ml poudre et solvant pour solution injectable	LFB- BIOMEDICAMENTS	949,400
34008 921 138 8 3	ACLOTINE 100 UI/ml, 5 ml poudre et solvant pour solution injectable	LFB- BIOMEDICAMENTS	473,760